



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## égalité des territoires et logement

Question écrite n° 9132

### Texte de la question

M. Nicolas Dhuicq attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur le conseil des ministres du 17 mai 2012 où, à l'issue de ce dernier, le Gouvernement faisait savoir qu'il entendait restreindre drastiquement le nombre de collaborateurs dans les cabinets ministériels. Ainsi, il a été décidé qu'il y aurait quinze conseillers pour un ministre de plein exercice et dix pour un ministre délégué. À ce jour il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de collaborateurs employés dans son cabinet.

### Texte de la réponse

Le cabinet de la ministre de l'égalité des territoires et du logement compte, au 1er janvier 2013, quinze membres de cabinet, nommés par arrêtés de la ministre, publiés au Journal officiel de la République française.

### Données clés

**Auteur :** [M. Nicolas Dhuicq](#)

**Circonscription :** Aube (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9132

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Égalité des territoires et logement

**Ministère attributaire :** Égalité des territoires et logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 novembre 2012](#), page 6236

**Réponse publiée au JO le :** [12 mars 2013](#), page 2842